

Son épouse, Arlette **Biolley**  
Sa belle-sœur, Charlotte **Biolley**

Ses neveux et nièces,  
Annick et Pierre **Lathuilière**,  
leurs enfants et petit-enfant

Martine et Gilles **Grosclaude**, leurs enfants  
ainsi que les familles parentes, alliées et  
amies

ont le chagrin de faire part du décès de

Monsieur

**Yves BIOLLEY**

enlevé à leur tendre affection le vendredi  
16 février 2018 dans sa 94<sup>e</sup> année.

La cérémonie religieuse aura lieu le mardi  
20 février à 14 h 30, en l'église Saint-Martin  
d'Onex.

L'incinération suivra dans la stricte intimité.

Cet avis tient lieu de faire-part.